

Votants : 78  
Convocation du Conseil de Communauté :  
le 18 février 2014  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 25 février 2014

PREFECTURE DEUX-S

27 FEV. 2014

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 février 2014

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 3739 M<sup>2</sup> SUR LE PARC D'ACTIVITES LE LUC - LES CARREAUX A L'ENTREPRISE T.P.E.L. (MODIFICATIF DE LA DELIBERATION DU 27/05/2013)

#### Titulaires présents :

Chantal BARRE, Pilar BAUDIN, Daniel BAUDOUIN, Gilles BILLON, Julie BIRET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Brigitte COMPETISSA, Annie COUTUREAU, Nicole DAVID, Annick DEFAYE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Jean-Jacques GUILLET, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Florent JARRIAULT, Bernard JOURDAIN, Anne LABBE, Gerard LABORDERIE, Rabah LAICHOIR, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSSENE, René MATHE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Franck MICHEL, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphane PIERRON, Christophe POIRIER, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Françoise TALBOT, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Thierry THUBIN, Huseyin YLDIZ

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Gilbert BARANGER à Jean-Luc MORISSET, Alain BAUDIN à Marc THEBAULT, Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Gaëlle MANGIN à Denis THOMMEROT, Aurélien MANSART à Annie COUTUREAU, Olivier MARIE à René MATHE, Nicolas MARJAULT à Franck MICHEL, Alain PIVETEAU à Geneviève GAILLARD, Sylvette RIMBAUD à Jacqueline LEFEBVRE, Nathalie SEGUIN à Julie BIRET, Jean-Louis SIMON à Pilar BAUDIN, Jean-Claude SUREAU à Josiane METAYER, Jacques TAPIN à Michel GENDREAU, Gérard ZABATTA à Christophe POIRIER

#### Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSSENE, Elisabeth MAILLARD par Gilles BILLON

#### Titulaires absents :

Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Thierry BUREAU, Patrick DELAUNAY, Catherine GAUFICHON, Jean-Pierre MIGAULT, Daniel VEILLET

#### Titulaires absents excusés :

Gilbert BARANGER, Alain BAUDIN, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Olivier MARIE, Nicolas MARJAULT, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN, Dominique VALLEE, Gérard ZABATTA

Président de séance : Pascal DUFORESTEL

Secrétaire de séance : Julie BIRET



**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS****CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 FEVRIER 2014****DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 3739 M<sup>2</sup> SUR LE PARC D'ACTIVITES LE LUC - LES CARREAUX A L'ENTREPRISE T.P.E.L.(MODIFICATIF DE LA DELIBERATION DU 27/05/2013)**

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 27 mai 2013, le Conseil de Communauté a décidé de céder à l'entreprise T.P.E.L., la parcelle cadastrée ZH 206, située sur le Parc d'Activités Le Luc / Les Carreaux à ECHIRE, au prix de 15 € H.T. le m<sup>2</sup>, à condition que la transaction soit formalisée dans les six mois par la signature de l'acte de vente.

Par courrier du 2 novembre 2013, Monsieur Eric LOUE, représentant de l'entreprise T.P.E.L., a sollicité une prolongation de délai auprès de la Communauté d'Agglomération, celui-ci ayant rencontré des difficultés pour le bouclage financier de son projet.

Il est donc proposé de confirmer la vente à l'entreprise T.P.E.L. de la parcelle ZH 206 aux conditions prévues initialement (cf. tableau ci-dessous) et de prolonger le délai de signature de l'acte de vente jusqu'au 30 juin 2014.

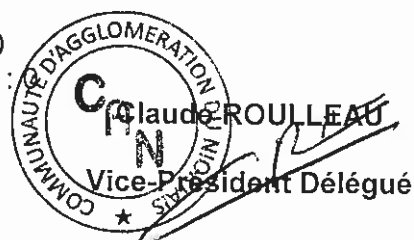
Parcelle	Surface	Prix d'acquisition HT	Prix HT/m <sup>2</sup>	Prix net HT	Marge	TVA sur la marge	Prix de vente total taxes comprises
ZH 206	3 739 m <sup>2</sup>	56 085,00 €	15,00 €	56 085,00 €	0 €	0 €	56 085,00 €

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

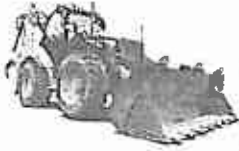
- Confirmer la vente à l'entreprise T.P.E.L. (Travaux Publics Eric Loué), représentée par Monsieur LOUE Eric, ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, de la parcelle ZH 206 (d'une surface de 3 739 m<sup>2</sup> environ), au prix de 15,00 € HT/m<sup>2</sup>, afin d'y construire un entrepôt pour son activité.
- Confirmer que le prix à payer par l'acquéreur est de 56 085,00 € TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE SUR LA MARGE COMPRISE (qui se décompose en un prix net HT de 56 085,00 € et une taxe sur la valeur ajoutée sur la marge égale à 0).
- Prolonger le délai de signature de l'acte de vente jusqu'au 30 juin 2014.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 78  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé :







**TPEL**  
Travaux Publics

4, Rue Pablo Neruda - 79000 NIORT  
Tel. 05 49 04 97 70 - Fax 05 49 25 65 62  
Port. 06 14 48 42 61 - Mail : eric loue@wanadoo.fr



Terrassement - Piscines - VRD - Assainissement - Nivelage terrain - Emplacement - Tout à l'égout - Démolition - Dalle béton - Terrasse

NIORT, le 02 novembre 2013

Madame la Présidente de la communauté d'agglomération de NIORT  
Développement économique  
28 rue Blaise PASCAL  
BP 193  
79006 NIORT CEDEX

Objet : acquisition de la parcelle ZH206 parc d'activités Le Luc à Echiré

Madame

Suite à votre délibération du 27 mai 2013 et à la réception de la décision favorable le 5 juillet 2013, j'ai tout mis en oeuvre pour le financement du projet

Mon conseiller est parti en juillet, le nouveau a pris ses fonctions en septembre, et m'a demandé mon dernier bilan au 30 juin 2013.

Bilan que je n'ai toujours pas reçu du cabinet Réchard de Niort.

Je me vois contraint de vous demander une prolongation favorable de votre décision au vu de ces contretemps

J'espère que vous apporterez une décision favorable à ma demande

Veuillez, Madame, recevoir mes salutations distinguées

LOUE ERIC



Votants : 99  
Convocation du Conseil de Communauté :  
le 17 mai 2013  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 28 mai 2013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 mai 2013

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 3 739 M<sup>2</sup> SUR LE PARC D'ACTIVITES LE LUC - LES CARREAUX A L'ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS ERIC LOUE

#### Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Rabah LAICHOURE, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGNE, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Michèle COURT, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAL, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORESTEL à Geneviève GAILLARD, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Bernard JOURDAIN à Virginie LEONARD, Christian BREMAUD à Nicole DAVID, Gérard GIBALD à Jean-Luc CLISSON, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Jacques BROSSARD, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Francis DUPONT à Magdeleine PRADERE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Emmanuel GROLLEAU à Amaury BREUILLE, Nicole IZORE à Pilar BAUDIN, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Michel PAILLEY à Guillaume JUIN, Christiane PINEAU à Anita JAGOUX, Monique SAGOT à Danielle NICORA, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN

#### Titulaires absents suppléés :

Françoise TALBOT par Michèle COURT

#### Titulaires absents :

Patrick BERNACCHI, Alain CHAUFFIER, Jacqueline LEFEBVRE

#### Titulaires absents excusés :

Pascal DUFORESTEL, Brigitte COMPETISSA, Bernard JOURDAIN, Christian BREMAUD, Gérard GIBALD, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Elsie COLAS, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Nicole IZORE, Eliane LE MAITRE, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Monique SAGOT, Jean-Claude SUREAU

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20130527-c23-05-2013-DE  
Date de télétransmission : 03/06/2013  
Date de réception préfecture : 03/06/2013

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT****CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 27 MAI 2013****DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE  
3 739 M<sup>2</sup> SUR LE PARC D'ACTIVITES LE LUC - LES CARREAUX A  
L'ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS ERIC LOUE**

Monsieur **Michel SIMON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 19 janvier 2004 fixant le "prix de vente des terrains sur les zones d'activités de la CAN",

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 13 décembre 2010 concernant la "mise en œuvre de la réforme de la TVA immobilière",

S'agissant d'une transaction dont le montant est inférieur à 75 000 €, celle-ci n'a pas à être précédée d'une demande d'estimation domaniale. Pour autant, le montant de la transaction est conforme aux valeurs constatées sur le secteur.

L'entreprise T.P.E.L. (Travaux Publics Eric Loué), représentée par Monsieur LOUE Eric,

Domiciliée – 4, rue Pablo Neruda – à NIORT (79000),

Exerçant une activité de travaux publics et location de malaxeur,

Souhaite acquérir la parcelle cadastrée ZH 206 (d'une surface de 3 739 m<sup>2</sup> environ), située sur le Parc d'Activités Le Luc / Les Carreaux à ECHIRE,

Pour y construire un entrepôt pour le matériel et les véhicules de l'entreprise,

L'acquisition initiale du terrain par la collectivité ayant été réalisée en exonération de TVA, la vente de la parcelle est par conséquent soumise à la TVA calculée sur la marge. Cependant, l'acquisition par la collectivité ayant eu lieu au prix de 15,00€/m<sup>2</sup>, la marge est par conséquent nulle, et donc la TVA sur marge égale à 0.

Il est proposé de céder cette parcelle à l'entreprise T.P.E.L., aux conditions suivantes :

Parcelle	Surface	Prix HT/m <sup>2</sup>	Prix net HT	TVA sur la marge	Prix de vente total taxes comprises
ZH 206	3 739 m <sup>2</sup>	15,00 €	56 085,00 €	0 €	56 085,00 €

Accusé de réception en préfecture

LES 20/06/2013 12:06:13

Date de télétransmission : 23/06/2013

Date de réception préfecture : 03/06/2013

Les 20 085,00 € H.T. de cette vente, estimées à 56 085,00 € H.T., seront versées en recettes au Budget Annexe Zones d'Activités Economiques.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Céder à l'entreprise T.P.E.L. (Travaux Publics Eric Loué), représentée par Monsieur LOUE Eric, ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, la parcelle ZH 206 (d'une surface de 3 739 m<sup>2</sup> environ), au prix de 15,00 € HT/m<sup>2</sup>, afin d'y construire un entrepôt pour son activité.
- Approuver que le prix à payer par l'acquéreur soit de 56 085 € TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE SUR LA MARGE COMPRISE (qui se décompose en un prix net HT de 56 085,00 € et une taxe sur la valeur ajoutée sur la marge égale à 0).
- Fixer ces conditions de vente à une durée qui n'excèdera pas six mois à compter de la présente délibération et dire que la signature de l'acte de vente devra impérativement intervenir dans ce délai.
- Préciser que pour la vente de cette parcelle de terrain, les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux réseaux seront à la charge de l'acquéreur.
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 99  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

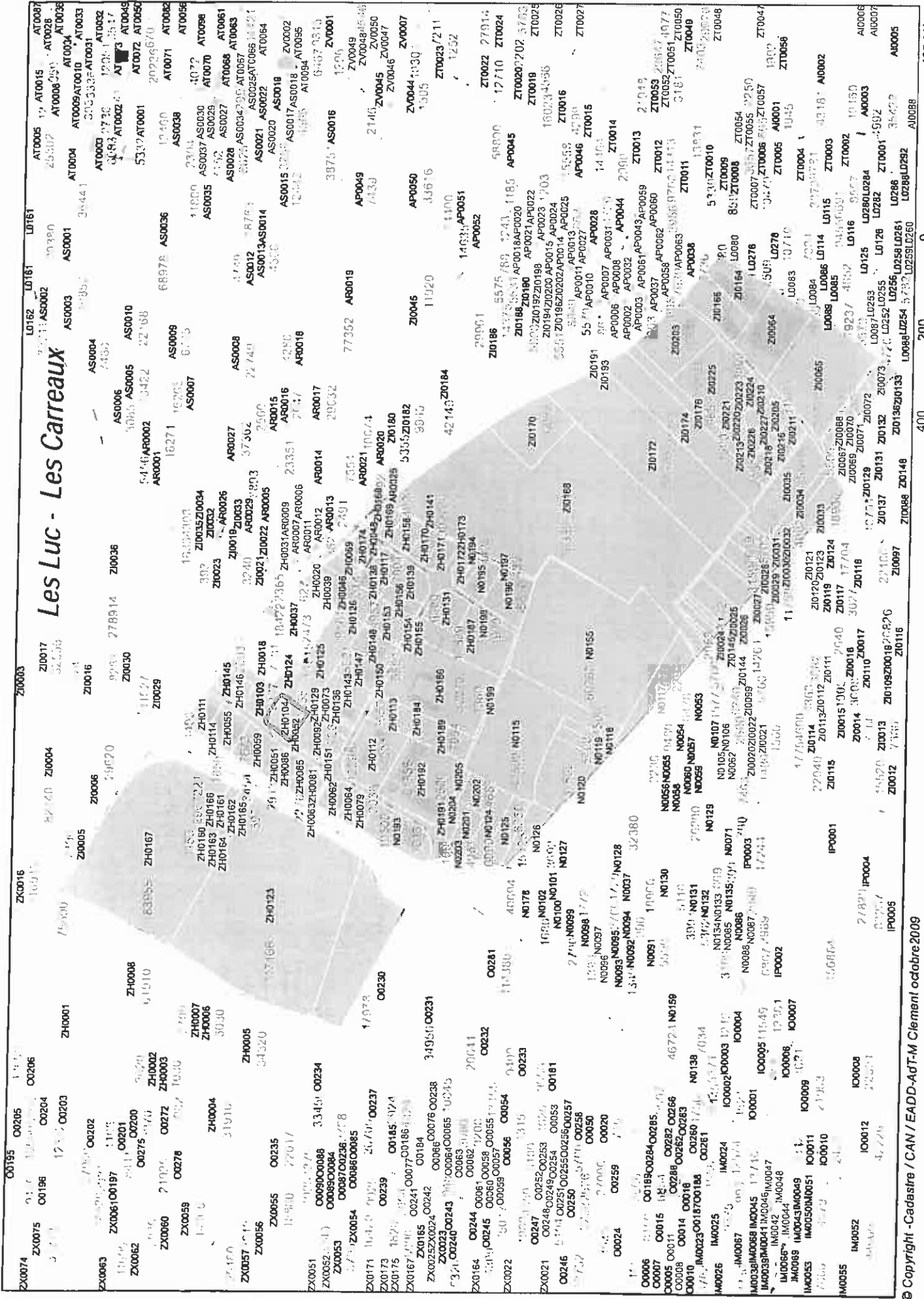
**Michel SIMON**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20130527-c23-05-2013-DE  
Date de télétransmission : 03/06/2013  
Date de réception préfecture : 03/06/2013



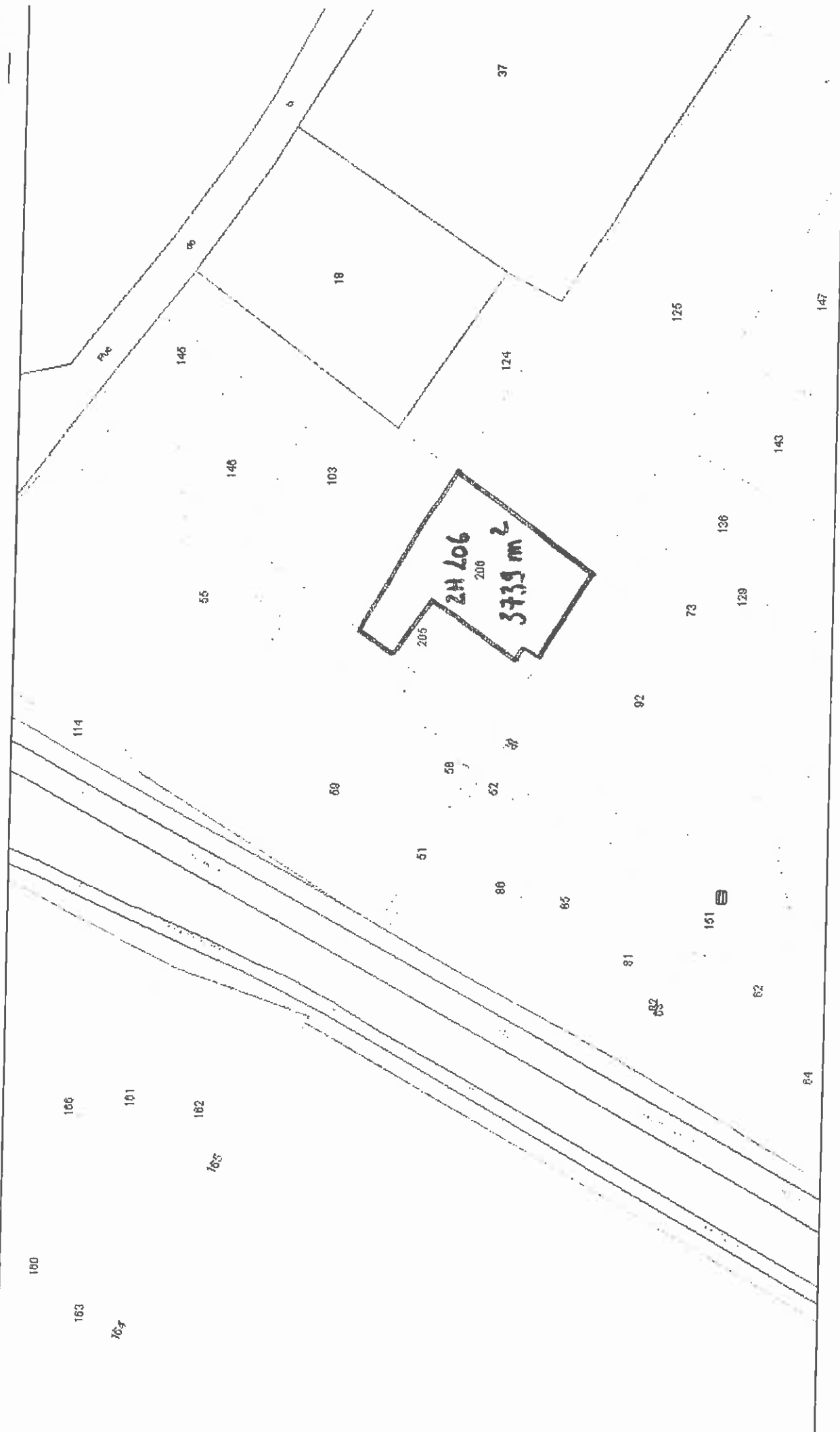
# Les Luc - Les Carreaux



400 Mètres

400 200 0

© Copyright - Cadastre / CAN / EADD-AdT-M Clement octobre 2009



DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
INFORMATISÉ

**PC2**

Département :  
DEUX SEVRES

Commune :  
ECHIRE

Section : ZH  
Feuille : 000 ZH 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/500

Date d'édition : 08/04/2013  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des impôts foncier suivant :

CDIF NIORT  
171 Avenue de PARIS 78061  
78061 NIORT CEDEX 9  
tél. 05 48 09 08 65 - fax 05 48 09 80 72  
edf.nior@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastr.gouv.fr  
©2012 Ministère de l'Économie et des finances

